

REUNION DU CONSEIL LOCAL de DEVELOPPEMENT (CLD) VALENCE DROME ARDECHE CENTRE DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2007 à SAINT LAURENT DU PAPE

Etaient présents : Jean-Paul CAYRIER, Dominique ALLAIN, Gérard BARRAS, Jacqueline CIMAZ, Gérard CLEMENT, Corinne DAOUD, Jacques FAVET COURBIS, Jacques FRANCOIS, Gilbert GREVE, Dominique LARDENOIS, Olivier MAIGRET, Fatima MANA, Jean-François MURJAS, Jean POPON, Jean-Marie ROBERT, Fabien MICHEL dit BARON, Gilles MAZET, Pierre-Antoine LANDEL.

Etaient excusés : Jacques MALSERT, Jean-Louis CHOVIN, Christian FERROUSSIÉ, Michèle ROCHE, Félix LARCHER, Michel LETANG, Marianne ORY, Odile ROBERT, Emmanuel LACHAUME.

Assistaient : Nadège DALLARD.

Ordre du jour de la réunion

- Rappel du contenu du document de synthèse de l'action du CLD ;
- Travail par groupe sur le bilan de l'action du CLD : points forts, points faibles, points à améliorer, propositions ; avec possibilités de thématiques ;
- Synthèse des travaux de groupe et discussion préparatoire à l'élection du Président ;
- Présentation du cycle de réunion : Découverte de l'économie sociale et solidaire sur le territoire Valdac
- Questions diverses.

En début de réunion, le directeur du théâtre de Privas a présenté le programme de la 5^{ème} saison du théâtre. La programmation est diversifiée avec de multiples artistes régionaux et nationaux. La scène de Privas est conventionnée sans toutefois bénéficier de statut national. Le théâtre rayonne jusqu'à Vallon Pont d'Arc et Valence propose 4 spectacles sur le territoire Eyrieux Ouvèze Vernoux. Il compte un public important, et nombre de spectacles sont joués à guichet fermé, mettant ainsi en évidence l'existence d'un pôle culturel vivant et de qualité à Privas, tout à fait complémentaire à celui de l'agglomération valentinoise.

1. Rappel du contenu du document de synthèse de l'action du CLD

En introduction à la réunion, Pierre Antoine LANDEL a présenté le document de synthèse de l'action du CLD depuis deux ans, envoyé fin Août à chacun des participants. Il a souligné combien le CLD était un instrument nouveau au service d'un projet de territoire. Les deux ans passés ont permis la mise en place d'un mode de fonctionnement qui s'est traduit par un rythme de réunion important, et a permis au CLD de participer à la construction d'un projet de territoire, au travers de l'élaboration du diagnostic de territoire, de la proposition de construction de différents scénarios prospectifs et de la proposition d'actions concrètes dans le cadre de l'élaboration du contrat. Au moment où le projet de CDRA devrait être approuvée par le Conseil régional, la phase qui s'ouvre devrait voir le CLD s'impliquer dans l'évaluation des actions, au regard des objectifs du projet de territoire.

Bien évidemment, la période qui s'ouvre est l'occasion d'un bilan de l'action du CLD. Plusieurs points peuvent être soulignés.

Le premier a trait à la participation aux travaux des CLD. Si au départ, 200 personnes étaient inscrites au CLD, seules 100 ont participé à la première réunion d'élection du Président. Ensuite, les réunions se sont tenues avec un effectif oscillant entre 70 et 30 personnes. En effet, le CLD se distingue des commissions, en ce sens qu'il est un lieu de réflexion sur le projet de territoire, sans pouvoir prendre en considération les projets portés par chacun des organismes ou personnes représentées. Toutefois, deux points peuvent être soulignés :

- la difficulté à communiquer sur l'action du CLD, ce qui pose en parallèle la question de la communication sur le CDRA dans son ensemble. La mise en place prochaine d'un site Internet et la reconnaissance du territoire au titre du programme Terres à Clic devrait permettre d'approfondir cette question ;
- la nécessité d'être informé de la suite apportée aux propositions du CLD, ce qui pose la question de la participation aux travaux du CLD.

Le second a trait à la forme des réunions du CLD. La forme qui a été privilégiée a été celle de la séance plénière, qui permettait le dialogue entre des participants de diverses origines. Plutôt que d'exprimer des avis tranchés, ne reflétant pas la diversité des situations, il s'est efforcé de formuler des propositions. En outre, 3 commissions ont vu le jour : Développement durable, culture et démocratie participative et TIC. Quelques réunions thématiques ont pu être organisées : Rovaltain, agriculture, culture etc. La formule mériterait certainement d'être approfondie, à partir de thématiques stratégiques pour le territoire telles que le Rhône, l'énergie, les transports etc.

Le troisième point est relatif à la question du territoire : Réunir tous les mois des personnes éloignées de plus de 100 kms d'un bout à l'autre d'un territoire reste un gageure. Il y a là une question à retravailler, en recherchant une meilleure répartition géographique, afin de faciliter les déplacements ;

Il n'en reste pas moins que le CLD a réussi à exister et à émettre de multiples propositions. Certaines ont été reprises, d'autres ne l'ont pas été, ce qui est là règle de la démocratie. Il lui faut maintenant approfondir son bilan, formuler des propositions pour poursuivre son action au service de la construction d'un territoire au sein duquel les acteurs puissent trouver un lieu d'expression de leurs problèmes, mais aussi de concrétisation de leurs projets.

2. Travail par groupe sur le bilan de l'action du CLD : points forts, points faibles, points à améliorer, propositions

2 groupes de travail ont été constitués pour élaborer un bilan de l'action du CLD. A l'issue de leurs travaux, les rapporteurs ont élaboré le tableau suivant :

Points forts	Points faibles	Propositions
<p>Groupe 1 Lieu de démocratie participative où les gens peuvent s'exprimer, où on peut parler de projets ; Permettre de connaître un territoire, des gens avec des objectifs différents, Imaginer un territoire comme on aimerait qu'il soit ; Le CLD permet d'enrichir la vie démocratique, notamment au niveau des communes ;</p>	<p>Groupe 1 Au départ, assez nombreux, puis baisse de la participation (200 inscrits, 100 à l'élection, 70 venus aux réunions, pour finir à 30) Du temps pour arriver à fonctionner (mélanger de personnes, de structures) ; La plupart des membres des collèges étaient porteurs d'intérêts sectoriels, puis ne sont plus venus ; Le CLD est un organisme consultatif dont les propositions sont peu reprises ;</p>	<p>Groupe 1 Campagne d'informations pour faire connaître et renforcer la constitution du prochain CLD Renforcer le contact avec les médias, organiser des événements Rechercher une cohérence avec le CDRA Demander aux élus de renforcer l'info sur le CDRA sur le projet de territoire, la charte de territoire et le contrat Au niveau régional : demander à la région de</p>

<p>Les travaux du CLD peuvent être utilisés pour des réflexions développées par les communes, les intercommunalités, les syndicats, les associations ; Certains propositions ont été reprises par le CDRA (ex : charte d'animation du territoire) ; Excellente gestion et diffusion rapide des Compte Rendus de réunion ;</p>	<p>Difficulté de communication, notamment avec les médias ; Difficulté de dégager une pensée collective ; Pertinence géographique du territoire difficile à apprécier ; Déclivité et nouvelles arrivées Difficulté de connaissance des politiques territoriales Le CDRA est un lieu de partages d'enveloppes financières dans la continuité d'autres procédures plus que de construction d'un projet de territoire</p>	<p>développer la communication sur les CLD (moyens de les contacter notamment)</p>
<p>Groupe 2 Le CLD a le mérite d'exister. Il a permis la rencontre et le dialogue, sur des problématiques nouvelles ; Le CLD a permis de peser sur certaines décisions du CDRA (Charte), en particulier sur le nom du territoire ; Très bonne participation lors des premières réunions ; L'hétérogénéité du territoire peut être un atout : diversité et complémentarité ; Lieu d'apprentissage de la démocratie ;</p>	<p>Groupe 2 Chute de la mobilisation, surtout après le vote de la Charte : difficulté de circulation, Déficit de prise en considération des propositions ; Fonction uniquement consultative, sans vraie collaboration avec les élus du CDRA ; Problème de la représentativité du CLD par rapport à l'ensemble de la population du territoire ; Manque de communication sur les travaux pour la mise en valeur ; Manque de reconnaissance de la légitimité des membres du CLD ; Catalogue de multiples propositions ; Déficit de travail sur la rencontre des acteurs du territoire ; Déficit de débats contradictoires ;</p>	<p>Groupe 2 Essayer de décentraliser le CLD sur l'ensemble du territoire pour les rencontres par un système de délégation ; Pont à reconstruire avec les élus du CDRA ; Droit de vote au comité de pilotage ; Que le CLD devienne un laboratoire pour la mise en œuvre de la démocratie participative ; Elaborer une synthèse des propositions concrètes ;</p>

3. Synthèse des travaux de groupe et discussion préparatoire à l'élection du ou de la Président(e)

Conformément au règlement intérieur, l'élection du Président interviendra le lundi 1^o octobre, sur la base des modalités prévues dans le règlement intérieur.

a) Le Conseil Local de Développement est composé de 8 Collèges qui forment l'assemblée plénière.

1. Un collège – « Enseignement et formation », composé de personnes morales ;
2. Un collège « Entreprises, groupements d'employeurs groupements coopératifs », composé de personnes morales,

3. Un collège « Experts et personnes qualifiées » composé de personnes physiques ;
4. Un collège « Habitants du territoire », composé de personnes physiques ;
5. Un collège « Services publics autonomes et assimilés », composé de personnes morales ;
6. Un collège « Socio-professionnels » composé de personnes morales ;
7. Un collège « Syndicats patronaux et salariés » composé de personnes morales ;
8. Un collège « Vie associative locale » composé de personnes morales.

Pour permettre l'élection du Président et des diverses instances liées au fonctionnement du Conseil Local de Développement, des représentants sont élus au sein de chaque collège. Au nombre maximum de 4 par collège, ils sont élus au sein de chacun d'entre eux par les membres inscrits qui veillent à une juste représentativité du territoire. Chaque personne physique et/ou morale ne dispose que d'une seule voix. Pour les collèges habitants et experts seules les personnes nominativement membres du CLD avaient le droit de voter. Pour les autres collèges les membres du CLD pouvaient se faire représenter par une autre personne de leur structure. L'élection s'effectue à bulletin secret, et il n'est pas prévu de procuration. Les candidats élus sont ceux qui obtiennent le plus de suffrages.

Le/La Président(e) est l'un(e) des représentants (es) des 8 collèges. Il/Elle est élu(e) à bulletin secret par les représentants des 8 collèges du Conseil Local de Développement. Il/Elle est élu(e) :

- A la majorité des suffrages au 1^o tour ;
- A la majorité relative des suffrages au 2^o tour ;
- En cas d'égalité au second tour, le candidat le plus jeune est élu.

Les membres du Conseil Local de Développement veilleront à choisir une personne ne pouvant bénéficier ni personnellement ni en tant que personne morale de subventions significatives dans le cadre du CDRA. Le cas échéant, en phase opérationnelle, le Conseil Local de Développement devra prévoir son remplacement.

Plusieurs points ont été discutés :

- la question du vote du Président au Comité de pilotage fait question : lors de son élection, Pierre Antoine LANDEL avait indiqué qu'étant issu du système de démocratie participative, il ne revendiquait aucune représentativité au sein du Comité de pilotage, et qu'à ce titre, il y exprimerait des propositions, mais qu'il ne participerait pas aux votes. C'est ce qu'il a fait durant deux ans. Bien évidemment, ce point peut être rediscuté au sein du CLD.
- la question de la création d'une commission élus doit être reposée. Pour sa part, Pierre Antoine LANDEL estime qu'elle serait indispensable pour renforcer le lien entre élus et CLD ;

4. Présentation du cycle de réunion : Découverte de l'économie sociale et solidaire sur le territoire Valdac

Nadège DALLARD a présenté le cycle de réunions prévues en octobre, novembre et décembre sur le territoire du CLD, dont les dates sont les suivantes, dans le cadre d'une campagne d'information réalisée au niveau de la Région Rhône-Alpes sur la thématique : « Comment entreprendre autrement avec l'économie sociale et solidaire ? »

- Jeudi 11 octobre à 18h00 au Temple des Baraques à Saint Appollinaire de Rias : projection-débat « Valorisation et développement du patrimoine culturel local ».
- Jeudi 25 octobre à 18h00 dans les locaux d'Ardelaine à Saint Pierreville : atelier de mise en situation « L'économie sociale et solidaire en pratique ».
- Jeudi 15 novembre à 18h00 dans les locaux de l'antenne de la Région (bâtiment Le Rovalparc) à Valence (proche gare TGV) : table-ronde « Les outils de l'économie

sociale et solidaire au service des agriculteurs ».

-Jeudi 6 décembre à 18h00 à la salle des fêtes de Chanéac : conférence « Penser autrement le tourisme sur le territoire ».

Agenda des prochaines semaines :

Plusieurs dates importantes peuvent être soulignées :

Samedi 20 octobre, de 9H00 à 13H00, au siège de la région Rhône Alpes à Charbonnières les Bains : deuxième journée régionale des CLD, sur le thème Projet Rhône Alpes 21 : tous les membres du CLD sont invités à réserver dès maintenant cette date ;

Lundi 19 novembre de 9H00 à 13H00, au Centre des Congrès, Cité internationale à Lyon : assises de synthèse du Schéma Régional des services de Transport. Les membres du CLD intéressés sont invités à signaler auprès de Nadège DALLARD, animatrice du CLD les lundi et mardi (coordonnées ci-dessous) ;

La prochaine réunion du CLD sera consacrée à l'élection du président :

- **Lundi 1^{er} octobre à 19H00 :** au Centre Universitaire Latour Maubourg à Valence : élection d'un ou d'une Président(e)

Fait le 9 septembre 2007

Pierre-Antoine LANDEL